

LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ

BACCALAURÉAT ET MAÎTRISE

**La situation d'emploi de personnes diplômées de 2015
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017**

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Le présent document a été réalisé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction de l'adéquation formation-emploi
Secteur de l'enseignement supérieur

Collecte des données

Firme de sondage Bureau d'intervieweurs
professionnels (BIP)

**Coordination de la production, révision
linguistique et édition**

Direction des communications

Collaboration

Aide financière aux études (AFE)
Direction des ressources financières et
matérielles (DRFM)
Direction de l'information décisionnelle
et de la géomatique (DIDG)

Pour toute information

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère
au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

ISBN xxx-x-xxx-xxxxx-x (PDF)
ISSN 1923-6638 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES TABLEAUX	4
PRÉSENTATION	6
MÉTHODOLOGIE	8
DÉFINITIONS	22
ILLUSTRATION DU CALCUL DES INDICATEURS	26
FAITS SAILLANTS	27
ANALYSE GÉNÉRALE	28
TABLEAUX	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1

Situation des personnes diplômées de 2015 de la formation universitaire, **par type de diplôme, pour l'ensemble du Québec**, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 1.2

Situation des personnes diplômées de 2015 de la formation universitaire, **par type de diplôme et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec**, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 2.1

Situation des personnes titulaires d'un baccalauréat (promotion de 2015), **par domaine d'études, pour l'ensemble du Québec**, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 2.2

Situation des personnes titulaires d'une maîtrise (promotion de 2015), **par domaine d'études, pour l'ensemble du Québec**, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 3.1

Situation des personnes titulaires d'un baccalauréat (promotion de 2015),
par domaine d'études et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec,
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 3.2

Situation des personnes titulaires d'une maîtrise (promotion de 2015),
par domaine d'études et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec,
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 4.1

Situation des personnes titulaires d'un baccalauréat (promotion de 2015),
par domaine d'études et par discipline, pour l'ensemble du Québec,
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 4.2

Situation des personnes titulaires d'une maîtrise (promotion de 2015),
par domaine d'études et par discipline, pour l'ensemble du Québec,
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 5.1

Situation des personnes titulaires d'un baccalauréat (promotion de 2015),
par discipline et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec,
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

Tableau 5.2

Situation des personnes titulaires d'une maîtrise (promotion de 2015),
par discipline et selon le sexe, pour l'ensemble du Québec,
pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

PRÉSENTATION

L' enquête *La Relance à l'université* vise à décrire et à faire connaître la situation de personnes diplômées de la formation universitaire, environ vingt mois après l'obtention de leur diplôme. Elle comble ainsi un besoin d'information fiable et actualisée sur l'intégration au marché du travail des nouvelles et des nouveaux titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, et ce, aussi bien par discipline et par domaine d'études que pour l'ensemble du Québec.

Pour obtenir les résultats qui se rapportent aux personnes diplômées de la formation universitaire (baccalauréat ou maîtrise), nous avons utilisé la méthode du recensement. Nous avons mené, entre le 15 mai et le 3 novembre 2017, une enquête à mode de collecte mixte comprenant un sondage téléphonique et un sondage en ligne. L'enquête visait 33 757 titulaires d'un baccalauréat et 9 480 titulaires d'une maîtrise de la promotion de 2015. Nous avons obtenu un taux de réponse global de 65,1 %, ce qui correspond aux normes reconnues pour de telles études.

Afin que les données recueillies soient statistiquement significatives, une attention toute particulière a été accordée aux disciplines ou sous-groupes comptant 30 personnes diplômées ou moins dans les programmes de formation au baccalauréat comme à la maîtrise.

L'information ainsi recueillie permet, par la combinaison d'une centaine de variables, d'apporter différents éclairages sur des problèmes variés. Les types de données énumérés ci-dessous sont présentés pour l'ensemble du Québec ou selon différentes caractéristiques telles que le sexe, la discipline et le domaine d'études :

- 1- le nombre de personnes diplômées en 2015 visées par l'enquête;
- 2- le taux de réponse;
- 3- l'insertion professionnelle des personnes diplômées, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017;
- 4- le taux de chômage pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017;
- 5- des précisions sur les personnes diplômées ayant un emploi pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017.

Les premiers résultats sont publiés dans une brochure intitulée *La Relance à l'université : la situation d'emploi de personnes diplômées, enquêtes de 2013, de 2015 et de 2017*

MÉTHODOLOGIE

La population cible

L'enquête *La Relance à l'université 2017* visait tous les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise obtenus en 2015 dans une université québécoise.

Les personnes retenues pour l'enquête devaient remplir les conditions suivantes :

- Avoir le statut légal de citoyen canadien ou de résident permanent;
- Résider au Canada pendant la semaine de référence, soit du 15 au 21 janvier 2017;
- Avoir rempli les conditions d'obtention du diplôme de leur discipline d'études entre 2014 et 2015.

Les exclusions concernaient :

- Les personnes dont le statut légal au Canada est celui de résident temporaire, c'est-à-dire les étudiants étrangers;
- Les diplômés dont la fin des études déclarée est antérieure à 2012, soit en 2011 ou avant;
- Toutes les personnes pour lesquelles il n'existe, dans nos bases de données, aucune information sur l'adresse ou le numéro de téléphone au Canada;
- D'autres personnes retirées au cours de l'enquête pour différents motifs.

Les personnes visées par l'enquête ayant reçu plus d'un diplôme en 2015 ont été interviewées soit sur le diplôme le plus élevé, soit sur le plus récent lorsque les diplômes étaient de même niveau. Lorsque les diplômes étaient de même niveau, de même session et de même année de fin d'études, nous retenions l'un d'entre eux de manière aléatoire.

L'application de ces critères a ramené la taille de la population à l'étude de 50 262 à 43 237, comme l'indique le tableau ci-dessous.

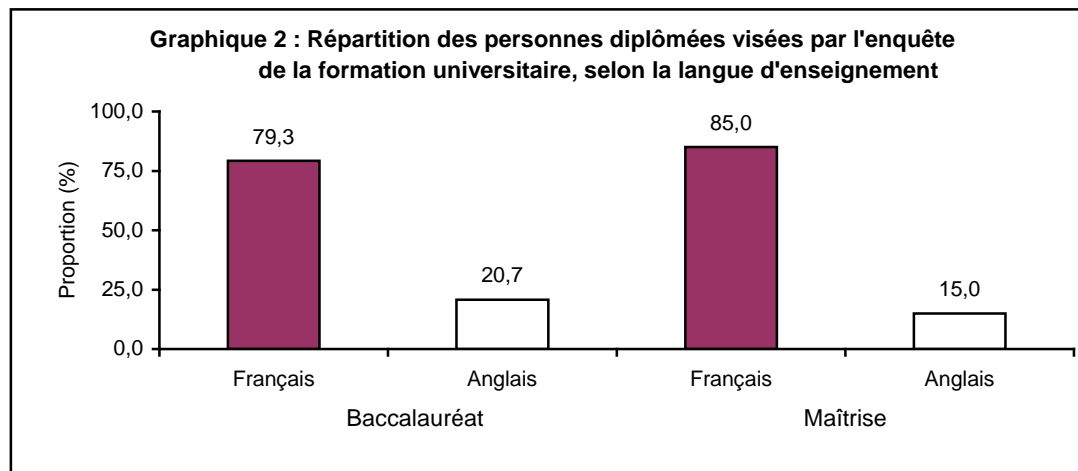
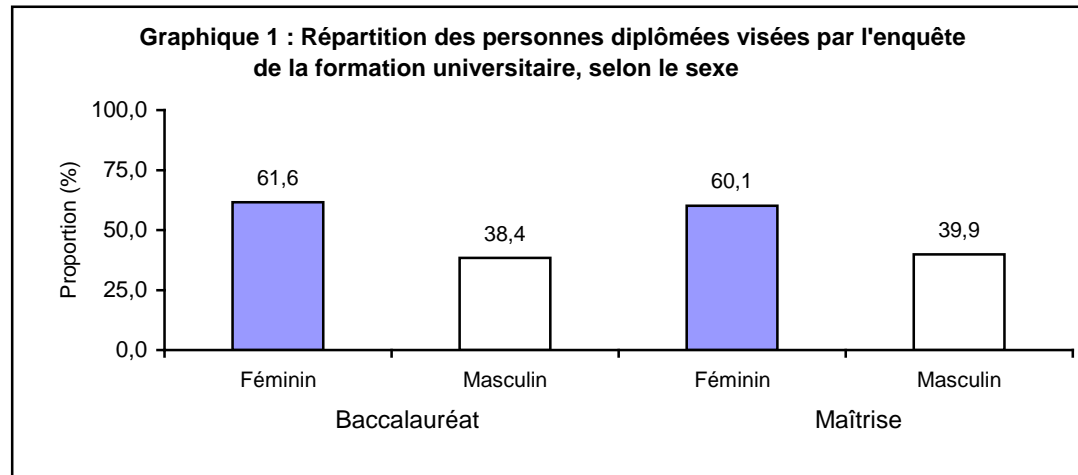
NOMBRE DE DIPLÔMES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE DÉLIVRÉS EN 2015 ET NOMBRE DE PERSONNES RETENUES POUR L'ENQUÊTE *LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2017*

Type de diplôme	Nombre de diplômes délivrés en 2015	Total des personnes diplômées visées par l'enquête
Baccalauréat	38 055	33 757
Maîtrise	12 207	9 480
Ensemble	50 262	43 237

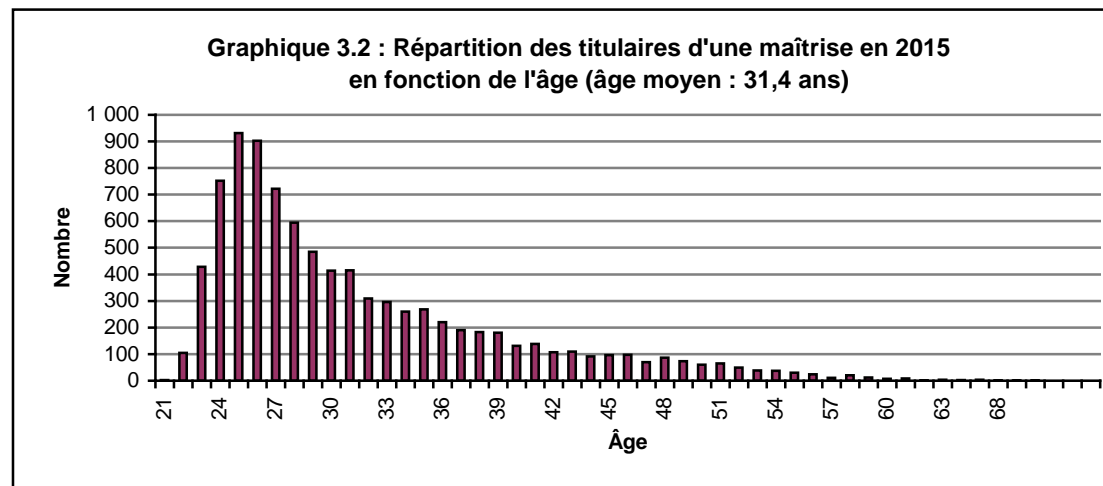
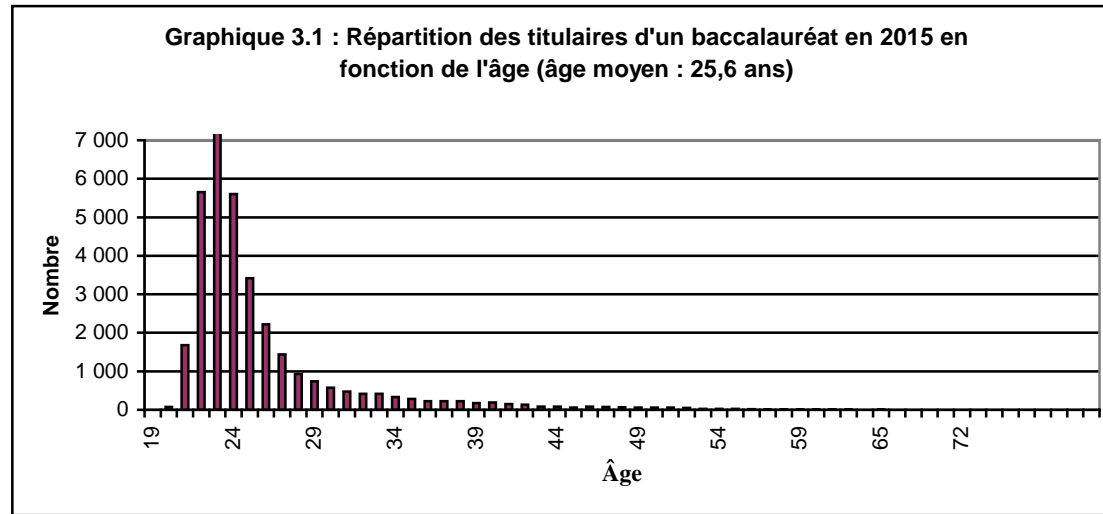
La base de données a été constituée à partir de renseignements extraits du système GDEU (Gestion des données sur l'effectif universitaire).

Quelques caractéristiques de la population étudiée

La répartition des 43 237 personnes diplômées de la formation universitaire visées par l'enquête est la suivante : 33 757 titulaires d'un baccalauréat et 9 480 titulaires d'une maîtrise. Les proportions d'hommes et de femmes par type de formation figurent dans le graphique 1. La répartition des titulaires selon la langue d'enseignement est présentée au graphique 2.



L'âge moyen, au 1^{er} juillet 2015, des titulaires d'un baccalauréat était de 25,6 ans et de 31,4 ans chez les titulaires d'une maîtrise. La répartition des diplômés en fonction de leur âge est présentée dans les graphiques 3.1 et 3.2.



Le tableau ci-dessous présente la répartition des personnes visées par l'enquête dans les établissements universitaires québécois.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2017*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR ÉTABLISSEMENT

Établissement	Titulaires d'un baccalauréat	Titulaires d'une maîtrise	Total des personnes diplômées visées par l'enquête	%
Université Laval	5 069	1 645	6 714	15,5
Université de Montréal	5 280	1 909	7 189	16,6
École des hautes études commerciales de Montréal (HEC)	834	450	1 284	3,0
École Polytechnique de Montréal	688	223	911	2,1
Université de Sherbrooke	2 607	1 219	3 826	8,8
Université du Québec à Montréal	4 398	1 062	5 460	12,6
Université du Québec à Trois-Rivières	1 704	290	1 994	4,6
Université du Québec à Chicoutimi	830	87	917	2,1
Université du Québec à Rimouski	875	76	951	2,2
Université du Québec en Outaouais	1 025	145	1 170	2,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	398	21	419	1,0
École nationale d'administration publique	-	305	305	0,7
Institut national de la recherche scientifique	-	37	37	0,1
École de technologie supérieure	848	212	1 060	2,5
Télé-université	230	10	240	0,6
Université McGill	3 996	1 129	5 125	11,9
Université Concordia	4 438	657	5 095	11,8
Université Bishop's	537	3	540	1,2
Ensemble des établissements	33 757	9 480	43 237	100,0

Les personnes visées par l'enquête de 2017 ont effectué des études dans 150 disciplines se rattachant à 10 domaines d'études. Le tableau suivant présente la répartition des personnes diplômées visées par l'enquête selon les domaines d'études universitaires et le diplôme obtenu.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PERSONNES DIPLÔMÉES DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE VISÉES PAR L'ENQUÊTE *LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2017*, SELON LE DIPLÔME OBTENU ET PAR DOMAINE D'ÉTUDES

Domaine d'études	Titulaires d'un baccalauréat	Titulaires d'une maîtrise	Total des personnes diplômées visées par l'enquête	%
Sciences de la santé	4 680	1 536	6 216	14,4
Sciences pures	1 645	446	2 091	4,8
Sciences appliquées	4 917	1 354	6 271	14,5
Sciences humaines	7 365	1 521	8 886	20,6
Lettres	1 244	286	1 530	3,5
Droit	1 129	138	1 267	2,9
Sciences de l'éducation	3 551	598	4 149	9,6
Administration	6 608	3 093	9 701	22,4
Arts	1 457	259	1 716	4,0
Études plurisectorielles	1 161	249	1 410	3,3
Ensemble	33 757	9 480	43 237	100,0

La division de la population recensée en strates (sous-groupes)

Afin d'assurer la représentativité des résultats de l'enquête, nous avons procédé, à l'intention de la firme de sondage qui a effectué les entrevues téléphoniques, à une classification de la population en 1 057 strates. Le tableau croisé des 150 disciplines des deux cycles d'études (baccalauréat et maîtrise) et des 18 établissements universitaires a permis de constituer les sous-groupes de l'étude.

Pour les besoins de la publication, seules les données des sous-groupes comprenant cinq personnes diplômées ou plus et pour lesquels les taux de réponse minimaux indiqués au tableau ci-dessous ont été atteints sont accessibles.

TAUX DE RÉPONSE MINIMAUX RECHERCHÉS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE
LA RELANCE À L'UNIVERSITÉ 2017 EN FONCTION DE LA TAILLE DES STRATES

Taille de la strate	Taux de réponse minimal requis
1 à 4 personnes ¹	–
5 personnes	100 %
6 à 10 personnes	65 %
11 à 25 personnes	60 %
26 personnes et plus	50 %

¹ Les données relatives aux sous-groupes comportant de 1 à 4 personnes ne sont pas publiées.

Le questionnaire d'enquête

Le questionnaire d'enquête de *La Relance à l'université 2017* a été préparé par la Direction de l'adéquation formation-emploi du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La collecte des données

Le Ministère a opté pour une enquête à mode de collecte mixte comprenant un sondage téléphonique et un sondage en ligne. Les personnes diplômées de la promotion 2015 ont donc été sollicitées par téléphone et par Internet, entre le 15 mai et le 3 novembre 2017. La collecte de données a été confiée à la firme de sondage Bureau d'intervieweurs professionnels (BIP), qui a programmé et testé les questionnaires.

Les résultats généraux de l'enquête

Nous avons obtenu un taux de réponse global de 65,1 % pour l'enquête *La Relance à l'université 2017*. Le taux de réponse était de 64,2 % au baccalauréat et de 68,0 % à la maîtrise. Ce taux est calculé comme le rapport du nombre d'entrevues réalisées sur la taille globale de la population étudiée.

Les taux de collaboration varient de 80,7 % à 87,3 % selon les différents domaines d'études. Le taux de collaboration est calculé comme le rapport du nombre d'entrevues réalisées sur le nombre de personnes visées avec lesquelles un contact téléphonique a été établi. Les résultats sont présentés en détail dans le tableau de la page suivante.

Nous contrôlons la qualité des résultats obtenus en analysant, d'une part, les erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage (comme un mauvais taux de réponse, des erreurs de saisie et, si elles sont discernables, des réponses volontairement fausses) et en comparant, d'autre part, des résultats obtenus avec ceux d'autres enquêtes semblables.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES SELON LES DOMAINES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

DOMAINE D'ÉTUDES	Personnes diplômées visées par l'enquête A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B + C) (%)
Sciences de la santé	6 216	4 346	768	1 102	69,9	85,0
Sciences pures	2 091	1 392	222	477	66,6	86,2
Sciences appliquées	6 271	4 130	709	1 432	65,9	85,3
Sciences humaines	8 886	5 692	1 021	2 173	64,1	84,8
Lettres	1 530	966	159	405	63,1	85,9
Droit	1 267	855	175	237	67,5	83,0
Sciences de l'éducation	4 149	3 000	435	714	72,3	87,3
Administration	9 701	5 926	1 413	2 362	61,1	80,7
Arts	1 716	962	223	531	56,1	81,2
Études plurisectorielles	1 410	868	153	389	61,6	85,0
Ensemble	43 237	28 137	5 278	9 822	65,1	84,2

Les erreurs de saisie

La collecte des données a été effectuée à l'aide d'un logiciel de gestion de collecte de données de type CATI (Computer Assisted Telephone Interviewing). Ce type de logiciel permet notamment de contrôler la cohérence de certaines réponses critiques. Les réponses saisies par les téléphonistes sont validées à la fois par ce logiciel et par des travaux de vérification effectués au Ministère en cours d'enquête. Les risques d'erreurs de saisie sont ainsi réduits et l'on peut également s'assurer d'un travail uniforme et standardisé de la part des personnes chargées de l'entrevue.

Les taux de réponse

Les taux de réponse obtenus pour les titulaires du baccalauréat et de la maîtrise sont suffisamment élevés pour assurer la qualité des résultats en ce qui concerne les diverses disciplines dont les résultats sont publiés. En publiant seulement les résultats pour lesquels les taux de réponse minimaux sont atteints, nous réduisons les erreurs possibles causées par la non-réponse.

Les taux de réponse les plus faibles sont observés parmi les personnes diplômées des universités anglophones, comme l'indique le tableau qui suit.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DES DONNÉES SELON LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Établissement	Population A (nombre)	Entrevues réalisées B (nombre)	Refus de répondre C (nombre)	Impossibilité de joindre D (nombre)	Taux de réponse B/A (%)	Taux de collaboration B/(B + C) (%)
Université Laval	6 714	5 016	662	1 036	74,7	88,3
Université de Montréal	7 189	5 040	802	1 347	70,1	86,3
École des hautes études commerciales de Montréal (HEC)	1 284	788	205	291	61,4	79,4
École Polytechnique de Montréal	911	652	90	169	71,6	87,9
Université de Sherbrooke	3 826	2 906	349	571	76,0	89,3
Université du Québec à Montréal	5 460	3 576	671	1 213	65,5	84,2
Université du Québec à Trois-Rivières	1 994	1 500	180	314	75,2	89,3
Université du Québec à Chicoutimi	917	708	77	132	77,2	90,2
Université du Québec à Rimouski	951	756	106	89	79,5	87,7
Université du Québec en Outaouais	1 170	871	123	176	74,4	87,6
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	419	333	36	50	79,5	90,2
École nationale d'administration publique	305	220	25	60	72,1	89,8
Institut national de la recherche scientifique	37	22	4	11	59,5	84,6
École de technologie supérieure	1 060	737	126	197	69,5	85,4
Télé-université	240	175	24	41	72,9	87,9
Université McGill	5 125	2 287	805	2 033	44,6	74,0
Université Concordia	5 095	2 302	927	1 866	45,2	71,3
Université Bishop's	540	248	66	226	45,9	79,0
Ensemble des établissements	43 237	28 137	5 278	9 822	65,1	84,2

Les disciplines qui n'ont pas été publiées

Afin de respecter le caractère confidentiel des données et l'anonymat des personnes interrogées, les résultats relatifs aux disciplines comptant moins de cinq personnes diplômées ne sont pas publiés.

Les résultats des disciplines présentées dans le tableau ci-dessous ne sont pas publiés, car elles ne satisfont pas aux exigences de publication mentionnées à la page 14.

Diplôme	Code CLASS	Discipline	Personnes diplômées visées par l'enquête	Taux de réponse (%)
Baccalauréat	5591	Français, langue seconde	1	100,0
Baccalauréat	5583	Littérature comparée	1	100,0
Baccalauréat	5475	Études médiévales	1	100,0
Baccalauréat	5430	Sciences sociales	1	0,0
Baccalauréat	5393	Études pluridisciplinaires en sciences appliquées	1	100,0
Baccalauréat	5890	Bibliothéconomie et archivistique	2	50,0
Baccalauréat	5494	Sciences sociales et humanités	3	33,3
Baccalauréat	5243	Météorologie et sciences de l'atmosphère	3	33,3
Baccalauréat	5233	Mathématiques appliquées	6	16,7
Baccalauréat	5595	Études pluridisciplinaires en lettres	7	28,6
Baccalauréat	5989	Études pluridisciplinaires en arts	14	42,9
Baccalauréat	5244	Géologie (minéralogie, etc.)	17	58,8
Baccalauréat	5911	Photographie	18	38,9
Baccalauréat	5803	Information de gestion	29	48,3
Baccalauréat	5299	Études pluridisciplinaires en sciences pures	41	48,8
Baccalauréat	5400	Études géopolitiques	71	32,4
Baccalauréat	5871	Gestion de la production	84	45,2

Baccalauréat	5900	Beaux-arts et arts appliqués	95	47,4
Baccalauréat	5703	Formation des enseignants au préscolaire	103	42,7
Baccalauréat	5813	Affaires sur le plan international	112	42,0
Baccalauréat	5806	Gestion et administration des entreprises	144	45,1
Baccalauréat	5594	Anglais, en général, et anglais, langue maternelle	263	37,6
Baccalauréat	5809	Marketing et achats	493	44,6
Baccalauréat	5804	Opérations bancaires et finance	642	40,7
Maîtrise	5234	Actuariat	1	100,0
Maîtrise	5374	Génie des pâtes et papiers	1	0,0
Maîtrise	5494	Sciences sociales et humanités	1	0,0
Maîtrise	5817	Économie des affaires	1	100,0
Maîtrise	5376	Génie agroforestier	1	100,0
Maîtrise	5807	Recherche opérationnelle	1	100,0
Maîtrise	5989	Études pluridisciplinaires en arts	2	50,0
Maîtrise	5908	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	2	100,0
Maîtrise	5207	Zoologie	2	0,0
Maîtrise	5270	Énergie	3	33,3
Maîtrise	5249	Océanographie	3	100,0
Maîtrise	5244	Géologie (minéralogie, etc.)	3	33,3
Maîtrise	5111	Optométrie	3	33,3
Maîtrise	5371	Géodésie (arpentage)	3	100,0
Maîtrise	5364	Génie métallurgique et des matériaux	3	100,0
Maîtrise	5370	Génie nucléaire	4	25,0
Maîtrise	5233	Mathématiques appliquées	4	50,0
Maîtrise	5430	Sciences sociales	4	75,0
Maîtrise	5320	Phytotechnie	4	75,0
Maîtrise	5303	Pédologie, aménagement et conservation des sols	4	100,0
Maîtrise	5445	Démographie	5	60,0
Maîtrise	5871	Gestion de la production	8	37,5
Maîtrise	5222	Génétique	8	25,0

Maîtrise	5271	Hydrologie et sciences de l'eau	9	44,4
Maîtrise	5243	Météorologie et sciences de l'atmosphère	11	36,4
Maîtrise	5232	Probabilités et statistiques	12	58,3
Maîtrise	5180	Médecine vétérinaire	12	58,3
Maîtrise	5368	Génie minier	16	43,8
Maîtrise	5809	Marketing et achat	22	45,5
Maîtrise	5900	Beaux-arts et arts appliqués	30	23,3
Maîtrise	5594	Anglais, en général, et anglais, langue maternelle	42	47,6

DÉFINITIONS

Personnes diplômées visées par l'enquête

Sont considérées comme des « personnes diplômées visées par l'enquête » toutes les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui résident au Canada et qui ont reçu leur diplôme d'une université québécoise au cours de l'année civile précédant de deux ans l'année d'enquête.

Taux de réponse

Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées visées par l'enquête qui ont répondu au questionnaire et l'ensemble des personnes diplômées visées par l'enquête.

Âge moyen des personnes diplômées

Moyenne d'âge des personnes diplômées en date du 1er juillet 2015.

En emploi

Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein.

À la recherche d'un emploi

Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré se chercher un emploi, sans être aux études ni être déjà en emploi.

Aux études

Sont dites « aux études » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré soit étudier à temps plein, soit étudier à temps partiel sans avoir d'emploi.

Personnes inactives

Sont considérées comme des « personnes inactives » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas en chercher et ne pas être aux études.

Taux de chômage

Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée uniquement des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À temps plein

Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

À son compte

Sont dites « à leur compte » les personnes diplômées travaillant à leur compte à temps plein et qui n'occupent pas d'emploi salarié à temps plein.

Emploi salarié permanent

Sont dites en « emploi permanent » les personnes diplômées qui occupent un emploi salarié à temps plein dont rien n'indique qu'il prendra fin à une date déterminée. Cette proportion est calculée uniquement en fonction des personnes diplômées occupant un emploi salarié à temps plein.

À temps partiel

Sont dites « à temps partiel » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, moins de 30 heures par semaine. La proportion des personnes diplômées qui travaillent à temps partiel s'obtient en soustrayant la proportion des personnes diplômées « à temps plein » de 100 %.

Durée de recherche

Nombre moyen de semaines, calculé à partir de la fin des études, qu'ont pris les travailleuses et les travailleurs à temps plein pour trouver un premier emploi qu'ils jugent comme un emploi d'importance. À partir de 2009, la méthode de calcul diffère de celle des enquêtes précédentes. Les personnes diplômées qui ont obtenu leur premier emploi dès la fin de leurs études sont désormais incluses dans le calcul.

Emploi salarié – Heures travaillées

Nombre moyen d'heures travaillées par ceux et celles qui occupent un emploi à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Ces données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Salaire hebdomadaire brut moyen

Salaire brut moyen gagné par les travailleuses et les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Ces données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

Emploi en rapport avec la formation

Sont dits avoir un emploi « en rapport avec la formation » les travailleurs et les travailleuses à temps plein qui jugent que leur travail correspond à leurs études.

Aux études en rapport avec la formation

Sont dites être aux études « en rapport avec la formation » les personnes « aux études » qui jugent que leurs études correspondent au diplôme obtenu.

Semaine de référence

Les données sont colligées en fonction de la semaine de référence du 15 au 21 janvier 2017.

Illustration du calcul des indicateurs

Le schéma de calcul ci-dessous illustre, au moyen de données tirées de l'enquête *La Relance à l'université 2017* auprès des titulaires d'un baccalauréat, la mise en application des définitions des principaux termes utilisés dans les tableaux.

	Nombre	%	Calcul
Nombre de personnes diplômées visées par l'enquête (effectif de la population)	33 757		
Nombre total de personnes ayant répondu au questionnaire	21 687	100,0	
En emploi	14 568	67,2	14 568 / 21 687
<ul style="list-style-type: none"> • à temps plein (salarié ou à son compte) <ul style="list-style-type: none"> – salarié – en emploi salarié permanent – à son compte (sans emploi salarié) – en rapport avec la formation 	12 726	87,4	12 726 / 14 568
	12 053	-	
	9 512	78,9	9 512 / 12 053
	673	5,3	673 / 12 726
	9 843	77,3	9 843 / 12 726
À la recherche d'un emploi	713	3,3	713 / 21 687
Aux études	5 756	26,5	5 756 / 21 687
<ul style="list-style-type: none"> ➤ en rapport avec la formation 	4 722	82,0	4 722 / 5 756
Personnes inactives	650	3,0	650 / 21 687
Taux de chômage		4,7	713 / (14 568 + 713)

FAITS SAILLANTS

Au cours de la semaine du 15 au 21 janvier 2017, soit environ vingt mois après l'obtention de leur diplôme, 67,2 % des titulaires d'un baccalauréat et 80,7 % des titulaires d'une maîtrise avaient un emploi à temps plein ou à temps partiel. En 2013 et en 2015, les taux d'emploi étaient respectivement de 67,2 % et 65,5 % après le baccalauréat et de 78,3 % et 79,2 % après la maîtrise.

Le taux d'emploi des titulaires d'un baccalauréat selon le domaine d'études s'échelonnait de 86,2 % (sciences de l'éducation) à 39,6 % (sciences pures). Le taux d'emploi particulièrement bas des bacheliers en sciences pures s'explique par le fait qu'une proportion importante d'entre eux (53,9 %) était aux études en janvier 2017. Chez les titulaires d'une maîtrise, le taux d'emploi variait de 89,6 % (sciences de l'administration) à 58,3 % (sciences pures).

La proportion de personnes diplômées qui, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017, ont déclaré être aux études à temps plein ou étudier à temps partiel sans occuper un emploi était de 26,5 % parmi les titulaires d'un baccalauréat et de 12,7 % parmi les titulaires d'une maîtrise.

Le taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat était de 4,7 % et celui des titulaires d'une maîtrise, de 3,7 %. Dans l'ensemble, l'insertion sur le marché du travail est malgré tout plus facile pour les titulaires d'un diplôme universitaire que pour l'ensemble de la population active du Québec, dont le taux de chômage atteignait 6,2 % en janvier 2017.

Les personnes diplômées qui étaient en emploi travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine) dans une proportion de 87,4 % après l'obtention d'un baccalauréat et de 90,1 % après l'obtention d'une maîtrise. Un peu plus des trois quarts (77,3 %) des emplois à temps plein étaient en rapport avec la formation suivie chez les titulaires d'un baccalauréat et ce taux était un peu plus élevé chez les titulaires d'une maîtrise, soit 81,4 %.

Environ vingt mois après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise en emploi à temps plein percevaient respectivement un salaire hebdomadaire brut moyen de 978 \$ et de 1 243 \$.

ANALYSE GÉNÉRALE

La population des personnes diplômées de la formation universitaire

Pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017, la situation des titulaires d'un baccalauréat de la promotion de 2015 se présentait ainsi : la proportion des personnes en emploi (taux d'emploi) était de 67,2 %, tandis que la proportion de celles à la recherche d'un emploi était de 3,3 %. La proportion des titulaires d'un baccalauréat qui poursuivaient des études était de 26,5 % et celle des personnes inactives, de 3,0 %.

Situation des titulaires d'un baccalauréat	2011	2013	2015	2017
En emploi (%)	68,2	67,2	65,5	67,2
À la recherche d'un emploi (%)	3,1	3,4	3,9	3,3
Aux études (%)	25,9	26,3	27,8	26,5
Personnes inactives (%)	2,7	3,1	2,8	3,0

Environ vingt mois après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'une maîtrise étaient en emploi dans une proportion de 80,7 %. La proportion des titulaires d'une maîtrise à la recherche d'un emploi était de 3,1 %, celle des personnes poursuivant des études, de 12,7 % et celle des personnes inactives, de 3,5 %.

Situation des titulaires d'une maîtrise	2011	2013	2015	2017
En emploi (%)	78,1	78,3	79,2	80,7
À la recherche d'un emploi (%)	4,0	3,9	5,2	3,1
Aux études (%)	15,5	14,9	12,7	12,7
Personnes inactives (%)	2,4	2,9	2,9	3,5

La population active et le taux de chômage

La proportion des personnes actives (personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi) chez les titulaires d'un baccalauréat était de 70,5 % en 2017, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2015.

En 2017, le taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat s'établissait à 4,7 %, soit 0,9 point de pourcentage de moins qu'en 2015.

Titulaires d'un baccalauréat (%)	2011	2013	2015	2017
En emploi	68,2	67,2	65,5	67,2
À la recherche d'un emploi	3,1	3,4	3,9	3,3
Total : taux d'activité	71,3	70,6	69,4	70,5
Taux de chômage	4,4	4,8	5,6	4,7

La proportion des personnes titulaires d'une maîtrise qui étaient en emploi ou à la recherche d'un emploi se maintient au-dessus de 82 % depuis 2011.

Chez les titulaires d'une maîtrise, le taux de chômage a connu, en janvier 2017, une baisse de 2,5 points de pourcentage comparativement à 2015. C'est le taux le plus faible obtenu au cours des quatre dernières enquêtes.

Titulaires d'une maîtrise (%)	2011	2013	2015	2017
En emploi	78,1	78,3	79,2	80,7
À la recherche d'un emploi	4,0	3,9	5,2	3,1
Total : taux d'activité	82,1	82,2	84,4	83,8
Taux de chômage	4,9	4,7	6,2	3,7

Les taux d'emploi observés en 2017 chez les titulaires d'un baccalauréat variaient significativement selon les domaines d'études, s'échelonnant de 39,6 % à 86,2 %. Les sciences de l'éducation, les sciences de l'administration ainsi que les sciences appliquées présentaient des résultats au-dessus de la moyenne, avec des taux d'emploi respectifs de 86,2 %, 82,4 % et 74,3 %.

Taux d'emploi des titulaires d'un baccalauréat selon les domaines d'études (%)	2011	2013	2015	2017
Sciences de la santé	65,2	63,7	61,5	64,0
Sciences pures	40,0	38,4	36,7	39,6
Sciences appliquées	73,8	74,2	71,6	74,3
Sciences humaines	54,9	53,2	52,0	52,9
Lettres	59,4	54,8	49,8	54,0
Droit	56,5	53,9	56,6	58,1
Sciences de l'éducation	88,0	87,9	86,4	86,2
Sciences de l'administration	83,2	81,8	81,7	82,4
Arts	59,1	59,3	59,7	60,7
Études plurisectorielles	66,1	71,3	64,5	63,9
Ensemble des domaines d'études	68,2	67,2	65,5	67,2

En 2017, les taux d'emploi des titulaires d'une maîtrise variaient entre 58,3 % (sciences pures) et 89,6 % (sciences de l'administration).

Taux d'emploi des titulaires d'une maîtrise selon les domaines d'études (%)	2011	2013	2015	2017
Sciences de la santé	77,3	83,9	81,8	80,8
Sciences pures	58,4	59,8	59,2	58,3
Sciences appliquées	75,1	74,1	77,0	80,7
Sciences humaines	70,6	69,7	72,0	75,0
Lettres	69,4	55,1	62,9	59,8
Droit	77,2	72,2	82,2	72,1
Sciences de l'éducation	76,8	81,2	78,9	85,1
Sciences de l'administration	91,0	90,0	88,8	89,6
Arts	53,5	61,3	68,6	64,5
Études plurisectorielles	84,2	78,3	79,3	77,8
Ensemble des domaines d'études	78,1	78,3	79,2	80,7

En 2017, le taux de chômage pour l'ensemble des diplômés d'un programme de baccalauréat était en baisse par rapport à 2015. Parmi les personnes ayant obtenu un baccalauréat, celles qui ont suivi des programmes dans le domaine des sciences de l'éducation affichaient le taux de chômage le plus faible, soit 2,1 %.

Parmi les autres domaines d'études associés aux plus faibles taux de chômage figuraient les sciences de la santé (3,7 %) ainsi que les sciences de l'administration (3,7 %). Le taux de chômage des personnes diplômées dans ces deux domaines se situait en dessous de la moyenne des domaines d'études, établie à 4,7 %.

Taux de chômage des titulaires d'un baccalauréat selon les domaines d'études (%)	2011	2013	2015	2017
Sciences de la santé	0,8	1,3	3,9	3,7
Sciences pures	8,2	11,3	9,5	10,0
Sciences appliquées	3,4	4,2	6,4	5,1
Sciences humaines	7,0	6,6	7,0	5,3
Lettres	6,2	6,7	8,7	6,8
Droit	8,8	10,6	10,3	9,5
Sciences de l'éducation	2,4	1,8	2,3	2,1
Sciences de l'administration	4,5	4,5	4,7	3,7
Arts	6,3	9,1	8,7	7,3
Études plurisectorielles	4,7	6,5	6,8	7,2
Ensemble des domaines d'études	4,4	4,8	5,6	4,7

Comme chez les titulaires d'un baccalauréat, on observait chez les titulaires d'une maîtrise des variations importantes du taux de chômage d'un domaine d'études à l'autre.

Les sciences de la santé, les sciences de l'éducation et le droit sont les trois domaines qui présentaient un taux de chômage très faible en 2015.

Taux de chômage des titulaires d'une maîtrise selon les domaines d'études (%)	2011	2013	2015	2017
Sciences de la santé	2,7	1,6	3,4	1,0
Sciences pures	8,1	8,4	8,8	7,9
Sciences appliquées	8,6	6,4	9,0	6,4
Sciences humaines	4,1	4,6	7,8	4,0
Lettres	4,0	6,1	8,2	8,5
Droit	7,8	6,6	2,6	1,6
Sciences de l'éducation	3,0	2,9	5,1	1,4
Sciences de l'administration	3,4	4,2	5,0	3,0
Arts	12,6	9,6	6,8	8,1
Études plurisectorielles	5,6	10,4	9,8	7,1
Ensemble des domaines d'études	4,9	4,7	6,2	3,7

Les personnes diplômées qui poursuivaient des études pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017

La proportion des personnes qui, après l'obtention d'un baccalauréat, ont déclaré poursuivre des études en janvier 2017 était de 26,5 %, tandis que chez les titulaires d'une maîtrise, elle était de 12,7 %.

Poursuite des études pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017 (%)	2011	2013	2015	2017
Titulaires d'un baccalauréat aux études	25,9	26,3	27,8	26,5
Titulaires d'une maîtrise aux études	15,5	14,9	12,7	12,7

Plus de 95 % des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui poursuivaient des études ont déclaré être inscrits à temps plein.

Type de fréquentation scolaire des personnes diplômées de la formation universitaire en 2015 qui étaient aux études pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Aux études à temps plein	96,7	95,7
Aux études à temps partiel	3,3	4,3

Après l'obtention d'un baccalauréat, plus des trois quarts (77,7 %) des personnes diplômées qui avaient choisi de poursuivre leurs études se sont inscrites à des programmes d'études de cycles supérieurs. Dans le cas des titulaires d'une maîtrise, cette proportion est de 70,1 %.

Type d'études des personnes diplômées de la formation universitaire en 2015 qui étaient aux études pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Études de premier cycle	16,2	13,0
Études de deuxième cycle	67,0	13,4
Études de troisième cycle	10,7	70,1
Autres études	6,1	3,6

Plus de neuf fois sur dix, les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui poursuivaient leurs études à un cycle supérieur le faisaient dans un programme ayant un lien avec leur diplôme.

Type d'études des personnes diplômées poursuivant des études en rapport avec leur diplôme pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Études de premier cycle	60,5	53,5
Études de deuxième cycle	91,6	78,6
Études de troisième cycle	92,8	95,4
Ensemble des diplômés	86,4	87,4

Les personnes diplômées poursuivaient des études avant tout pour parfaire leur formation. Par ailleurs, les proportions des titulaires d'un baccalauréat et des titulaires d'une maîtrise qui poursuivaient leurs études en 2017 faute d'avoir trouvé un emploi étaient de 12,6 % et de 19,0 % respectivement.

Raisons pour lesquelles les personnes diplômées de la formation universitaire en 2015 poursuivaient des études en 2017	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Parce qu'elles n'ont pas trouvé d'emploi	12,6	19,0
Pour obtenir un meilleur emploi	14,1	15,4
Pour parfaire leur formation	24,9	26,7
Pour accroître leurs connaissances générales	12,6	19,4
Pour réorienter leur carrière	12,9	10,2
Pour obtenir un droit de pratique exigé par une corporation ou un ordre professionnel	22,9	9,3

En janvier 2017, 64,6 % des titulaires d'un baccalauréat et 61,2 % des titulaires d'une maîtrise qui poursuivaient des études après l'obtention de leur diplôme étaient à la fois aux études à temps plein et en emploi à temps partiel. Pour ce qui est des personnes uniquement aux études à temps plein, on en comptait 32,8 % chez les titulaires d'un baccalauréat et 35,6 % chez les titulaires d'une maîtrise.

Proportion des personnes diplômées de la formation universitaire en 2015 qui étaient aux études pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Personnes uniquement aux études à temps plein	32,8	35,6
Personnes uniquement aux études à temps partiel	2,6	3,2
Personnes à la fois aux études à temps plein et en emploi à temps partiel	64,6	61,2
Ensemble des situations des personnes aux études	100,0	100,0

L'emploi à temps plein

Une proportion importante (87,4 %) des titulaires d'un baccalauréat qui étaient en emploi pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017 travaillaient à temps plein, une proportion en hausse de 1 point de pourcentage par rapport à 2015.

Les hommes avaient plus souvent que les femmes un emploi à temps plein.

Titulaires d'un baccalauréat occupant un emploi à temps plein (%)	2011	2013	2015	2017
Hommes	91,5	91,4	90,6	91,2
Femmes	84,7	85,3	83,8	85,1
Ensemble	87,2	87,6	86,4	87,4

En 2017, 90,1 % des titulaires d'une maîtrise occupaient un emploi à temps plein. Les proportions respectives d'hommes et de femmes étaient de 93,2 % et de 88,3 %.

Titulaires d'une maîtrise occupant un emploi à temps plein (%)	2011	2013	2015	2017
Hommes	94,3	94,9	94,0	93,2
Femmes	89,4	89,5	87,1	88,3
Ensemble	91,5	91,8	89,8	90,1

Les études à temps partiel chez les personnes diplômées en emploi

Parmi les titulaires d'un baccalauréat qui étaient en emploi pendant la semaine de référence, 11,8 % poursuivaient en même temps des études à temps partiel. La proportion des titulaires d'une maîtrise dans une situation similaire était de 5,3 %.

Proportion des personnes diplômées considérées comme en emploi pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Personnes uniquement en emploi à temps plein	77,9	86,0
Personnes uniquement en emploi à temps partiel	10,4	8,7
Personnes à la fois en emploi à temps plein et aux études à temps partiel	9,5	4,2
Personnes à la fois en emploi à temps partiel et aux études à temps partiel	2,3	1,1
Ensemble des situations des personnes en emploi	100,0	100,0

L'emploi à temps plein lié à la formation reçue

Chez les titulaires d'un baccalauréat, le lien entre le diplôme obtenu et l'emploi exercé est passé de 76,0 % en 2015 à 77,3 % en 2017. Cette proportion est restée stable chez les titulaires d'une maîtrise.

Titulaires d'un baccalauréat occupant un emploi à temps plein lié à la formation reçue (%)	2011	2013	2015	2017
Hommes	80,3	79,3	75,5	76,7
Femmes	82,2	80,3	76,4	77,8
Ensemble	81,5	79,9	76,0	77,3

Titulaires d'une maîtrise occupant un emploi à temps plein lié à la formation reçue (%)	2011	2013	2015	2017
Hommes	83,8	82,2	78,3	77,6
Femmes	86,7	86,8	83,8	83,8
Ensemble	85,4	84,8	81,5	81,4

La perception du niveau de compétence atteint par les titulaires d'un baccalauréat

Chez les bacheliers ayant un emploi à temps plein lié à leur formation, on observe une forte hausse du niveau de compétence perçu entre l'obtention du diplôme en 2015 et la semaine du 15 au 21 janvier 2017. Le pourcentage de ceux qui perçoivent leur niveau de compétence comme très élevé ou élevé passe de 65,0 % à 81,0 %, soit une hausse de 16 points.

Niveau de compétence atteint tel que perçu par les titulaires d'un baccalauréat...	... en 2015, au moment de l'obtention du diplôme (%)	... dans le cadre de l'emploi à temps plein lié à la formation reçue, durant la semaine du 15 au 21 janvier 2017 (%)
Très élevé	11,5	17,4
Élevé	53,5	63,6
Moyen	31,8	18,1
Bas	2,7	0,8
Très bas	0,5	0,1

La perception du niveau de compétence atteint par les titulaires d'une maîtrise

Comme pour les titulaires d'un baccalauréat occupant un emploi à temps plein lié à leur formation, on observe, chez les titulaires d'une maîtrise, une hausse du niveau de compétence perçu entre l'obtention du diplôme en 2015 et la semaine du 15 au 21 janvier 2017.

Niveau de compétence atteint tel que perçu par les titulaires d'une maîtrise...	... en 2015, au moment de l'obtention du diplôme (%)	... dans le cadre de l'emploi à temps plein lié à la formation reçue, dans la semaine du 15 au 21 janvier 2017 (%)
Très élevé	21,8	27,0
Élevé	56,6	61,5
Moyen	20,0	10,9
Bas	1,6	0,6
Très bas	0,1	0,1

L'emploi permanent (contrat de travail à durée indéterminée)

Plus de trois personnes diplômées sur quatre travaillant à temps plein avaient un emploi permanent, les titulaires d'une maîtrise (82,3 %) plus que ceux d'un baccalauréat (78,9 %). En proportion, les hommes occupaient davantage d'emplois permanents que les femmes.

Personnes diplômées travaillant à temps plein et occupant un emploi permanent	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Hommes	85,6	87,9
Femmes	74,6	78,8
Ensemble	78,9	82,3

L'emploi à temps partiel

Près de la moitié des titulaires d'un baccalauréat (45,0 %) occupaient un emploi à temps partiel parce qu'ils n'avaient pu trouver un emploi à temps plein. La proportion des titulaires d'une maîtrise dans la même situation était de 47,0 %.

Personnes diplômées occupant un emploi à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé un emploi à temps plein	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Hommes	45,2	42,7
Femmes	44,9	48,3
Ensemble	45,0	47,0

Les heures travaillées hebdomadairement pour un emploi à temps plein

Les hommes titulaires d'un baccalauréat travaillaient en moyenne 40,5 heures par semaine, soit 2,6 heures de plus que les femmes (37,9 heures). Cet écart entre hommes et femmes est moins élevé chez les titulaires d'une maîtrise (1,6 heure).

Heures hebdomadaires travaillées pour un emploi salarié à temps plein	Titulaires d'un baccalauréat (heures)	Titulaires d'une maîtrise (heures)
Hommes	40,5	39,8
Femmes	37,9	38,2
Ensemble	38,9	38,8

Le salaire pour un emploi à temps plein

Parmi les titulaires d'un baccalauréat, les femmes ayant un emploi salarié à temps plein recevaient un salaire hebdomadaire brut moyen inférieur à celui des hommes, soit 935 \$ en comparaison de 1 045 \$. Le salaire hebdomadaire brut moyen des femmes titulaires d'un baccalauréat représentait 89,5 % de celui des hommes, ce qui se traduisait par un écart annuel de 5 720 \$ à l'avantage des hommes.

Autrement dit, l'écart salarial moyen était de 10,5 % en 2017. Toutefois, les femmes travaillaient, en moyenne par semaine, 6,4 % moins d'heures que les hommes, ce qui a pour effet de diminuer significativement l'écart salarial. Le salaire horaire des hommes se situait ainsi à 25,80 \$ comparativement à 24,67 \$ chez les femmes, ce qui représente un écart de 4,4 %.

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'un baccalauréat pour un emploi salarié à temps plein	2011	2013	2015	2017
Hommes (\$)	923	995	1 000	1 045
Femmes (\$)	861	880	899	935
Ensemble (\$)	885	925	938	978
Écart annuel (\$)	3 224	5 980	5 252	5 720
Femmes/hommes (%)	93,3	88,5	89,9	89,5

Le salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une maîtrise occupant un emploi salarié à temps plein, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017, était de 1 243 \$. Le salaire hebdomadaire brut moyen des femmes titulaires d'une maîtrise en emploi à temps plein représentait 88,5 % de celui des hommes dans la même situation. Autrement dit, l'écart salarial moyen était de 11,5 % en 2017. L'écart salarial entre les hommes et les femmes a connu une baisse entre 2015 et 2017.

De plus, les femmes travaillaient, en moyenne par semaine, 4,0 % moins d'heures que les hommes, ce qui a pour effet de diminuer l'écart salarial. Le salaire horaire des hommes se situait ainsi à 33,62 \$ comparativement à 30,99 \$ chez les femmes, ce qui représente un écart de 7,8 %. Cet écart est plus élevé que celui que l'on observe chez les titulaires d'un baccalauréat.

Salaire hebdomadaire brut moyen des titulaires d'une maîtrise pour un emploi salarié à temps plein	2011	2013	2015	2017
Hommes (\$)	1 241	1 272	1 307	1 338
Femmes (\$)	1 119	1 149	1 131	1 184
Ensemble (\$)	1 171	1 202	1 203	1 243
Écart annuel (\$)	6 344	6 396	9 152	8 008
Femmes/hommes (%)	90,2	90,4	86,5	88,5

Les salariés à double emploi

Les salariés à double emploi sont ceux qui occupent au moins deux emplois en même temps. Au cours de la semaine de référence, les titulaires d'un baccalauréat occupant un emploi à temps plein étaient en situation de double emploi dans une proportion de 5,6 %. Chez les titulaires d'une maîtrise, cette proportion était de 4,0 %.

Proportion de cas de double emploi parmi les personnes occupant un emploi salarié à temps plein	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Hommes	4,0	3,3
Femmes	6,6	4,4
Ensemble	5,6	4,0

En 2017, chez les personnes salariées occupant un emploi à temps partiel, 26,0 % des titulaires d'un baccalauréat et 29,9 % des titulaires d'une maîtrise occupaient plus d'un emploi.

Proportion de cas de double emploi chez les personnes salariées occupant un emploi à temps partiel	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Hommes	30,0	25,0
Femmes	24,8	31,2
Ensemble	26,0	29,9

L'obtention du premier emploi salarié d'importance

La notion de « premier emploi salarié d'importance » est laissée à la discrétion du répondant. Dans l'ensemble des domaines d'études, les titulaires d'un baccalauréat avaient obtenu, dans une proportion de 43,6 %, un premier emploi salarié d'importance sans avoir eu à chercher. C'est dans les disciplines des sciences de la santé que l'on trouve la proportion la plus importante de diplômés ayant décroché un emploi rémunéré sans avoir eu à en chercher un, soit 61,8 %.

Titulaires d'un baccalauréat qui ont trouvé un emploi...	... après avoir cherché activement (%)	... sans avoir eu à chercher (%)
Sciences de la santé	38,2	61,8
Sciences pures	67,0	33,0
Sciences appliquées	62,6	37,4
Sciences humaines	62,1	37,9
Lettres	70,7	29,3
Droit	58,1	41,9
Sciences de l'éducation	54,8	45,2
Sciences de l'administration	57,8	42,2
Arts	58,4	41,6
Études plurisectorielles	47,3	52,7
Ensemble des domaines d'études	56,4	43,6

Parmi les titulaires d'une maîtrise, près de la moitié (44,3 %) ont obtenu un premier emploi salarié d'importance sans avoir eu à chercher. La proportion supérieure à la moyenne parmi eux se trouvent chez les diplômés en sciences de l'éducation (63,1 %) et en sciences de l'administration (54,2 %).

Titulaires d'une maîtrise qui ont trouvé un emploi...	... après avoir cherché activement (%)	... sans avoir eu à chercher (%)
Sciences de la santé	65,2	38,1
Sciences pures	76,4	23,6
Sciences appliquées	63,5	36,5
Sciences humaines	61,4	38,6
Lettres	71,4	28,6
Droit	57,7	42,3
Sciences de l'éducation	36,9	63,1
Sciences de l'administration	45,8	54,2
Arts	68,1	31,9
Études plurisectorielles	60,5	39,5
Ensemble des domaines d'études	55,7	44,3

Chez les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise, la durée moyenne de recherche d'un premier emploi à temps plein après les études était respectivement de 9 et de 10 semaines. Les hommes prennent un peu plus de temps à décrocher ce premier emploi que les femmes.

Nombre de semaines de recherche active d'un premier emploi d'importance	Titulaires d'un baccalauréat	Titulaires d'une maîtrise
Hommes	9	10
Femmes	8	9
Ensemble	9	10

Les personnes diplômées ont eu recours à différents moyens pour trouver l'emploi d'importance qu'elles occupaient au cours de la semaine de référence. Plus fréquemment que tout autre moyen (30,4 %), les diplômés d'un baccalauréat ont utilisé un service de placement, des contacts ou des annonces à l'extérieur de l'université pour décrocher l'emploi en question. Les titulaires d'une maîtrise ont recouru à des contacts directs et actifs auprès des employeurs dans une proportion de 30,7 %.

Titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui ont obtenu un premier emploi salarié d'importance à la fin de leurs études	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Par un service de placement, des contacts ou des annonces à l'extérieur de l'université	30,4	30,6
Par des contacts directs et actifs de la part du titulaire auprès des employeurs	29,2	30,7
À la suite d'un stage en cours d'études	19,8	12,4
Par un service de placement ou des contacts à l'université	8,9	9,7
Par un employeur qui a contacté le titulaire	8,7	10,2
Par d'autres moyens, ressources ou stratégies	3,1	6,4

L'emploi à son compte

En janvier 2017, les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise travaillant uniquement à leur compte étaient au nombre de 1 161, ce qui représentait 5,9 % de l'ensemble des personnes diplômées en emploi. En 2015, la proportion des répondants exerçant un emploi à leur compte était de 5,7 %.

Création d'emplois, pendant la semaine du 15 au 21 janvier 2017, par les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui travaillent à leur compte	Titulaires d'un baccalauréat	Titulaires d'une maîtrise	Ensemble des titulaires
Nombre de personnes travaillant uniquement à leur compte	839	322	1 161
Proportion par rapport à l'ensemble des personnes en emploi	5,8	6,2	5,9

Quelques caractéristiques des entreprises

En 2017, parmi les titulaires d'un baccalauréat, 60,5 % des personnes salariées qui occupaient un emploi à temps plein lié à la formation reçue travaillaient dans des entreprises comptant 100 employés ou plus. Chez les titulaires d'une maîtrise, la proportion correspondante était de 66,6 %.

Taille des entreprises ayant embauché les titulaires d'un baccalauréat	2011	2013	2015	2017
De 1 à 25 employés	14,9	14,6	15,6	20,7
De 26 à 99 employés	12,7	12,5	12,1	18,8
De 100 à 499 employés	15,2	15,3	15,8	18,1
500 employés et plus	57,2	57,7	56,5	42,4

Taille des entreprises ayant embauché les titulaires d'une maîtrise	2011	2013	2015	2017
De 1 à 25 employés	13,1	12,4	14,5	19,3
De 26 à 99 employés	9,8	9,9	10,6	14,1
De 100 à 499 employés	15,0	16,9	16,7	15,7
500 employés et plus	62,0	60,7	58,2	50,9

L'utilité de la formation reçue au regard de l'emploi occupé

L'indice d'appréciation de la formation reçue est défini comme étant la proportion des titulaires qui considèrent leur formation universitaire comme plutôt utile ou très utile.

Les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise qui occupaient un emploi en rapport avec leur formation universitaire ont, dans une proportion respective de 94,4 % et de 96,7 %, affirmé que les connaissances et les expériences acquises au cours de leur formation leur ont été plutôt utiles, voire très utiles dans l'exercice de cet emploi. Chez les titulaires d'un baccalauréat, l'indice était de 98,7 % pour le domaine du droit tandis qu'à la maîtrise, c'est le domaine sciences de la santé qui est le plus élevé, soit 98,9 %.

Indice d'appréciation de la formation reçue par les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise occupant un emploi lié à la formation selon les domaines d'études	Titulaires d'un baccalauréat (%)	Titulaires d'une maîtrise (%)
Sciences de la santé	96,1	98,9
Sciences pures	94,9	98,4
Sciences appliquées	94,5	94,4
Sciences humaines	93,1	96,9
Lettres	92,6	97,1
Droit	98,0	95,6
Sciences de l'éducation	93,5	95,5
Sciences de l'administration	93,9	96,5
Arts	95,1	97,5
Études plurisectorielles	96,8	96,1
Ensemble des domaines d'études	94,4	96,7

La satisfaction à l'égard de la formation suivie chez les titulaires d'un baccalauréat

Chez les titulaires d'un baccalauréat, on observe un fort niveau de satisfaction quant à la formation suivie. Au cours de la semaine du 15 au 21 janvier 2017, ils étaient 87,1 % à se déclarer très satisfaits ou satisfaits.

Niveau de satisfaction à l'égard de la formation suivie chez les titulaires d'un baccalauréat		
	N	(%)
Très satisfait	5 704	26,3
Satisfait	13 188	60,8
Peu satisfait	2 482	11,4
Pas du tout satisfait	313	1,4
Ensemble du Québec	21 687	100,0

La satisfaction à l'égard de la formation suivie chez les titulaires d'une maîtrise

Chez les titulaires d'une maîtrise, le niveau de satisfaction à l'égard de la formation suivie est encore plus élevé, se situant à 92,0 %, un écart supérieur de 4,9 points par rapport aux titulaires d'un baccalauréat.

Niveau de satisfaction à l'égard de la formation suivie chez les titulaires d'une maîtrise		
	N	(%)
Très satisfait	2 526	39,2
Satisfait	3 406	52,8
Peu satisfait	452	7,0
Pas du tout satisfait	66	1,0
Ensemble du Québec	6 450	100,0

Choix de parcours

Lorsqu'il a été demandé aux titulaires d'un baccalauréat : « Si vous pouviez recommencer votre parcours, choisiriez-vous de vous inscrire dans le même programme? », 68,9 % ont répondu oui. Dans le domaine des sciences de la santé, plus de 82 % des répondants ont répondu par l'affirmative, contre seulement 59,2 % dans le domaine des sciences humaines.

Titulaires d'un baccalauréat qui aurait choisi le même parcours	Oui (%)	Non (%)
Sciences de la santé	82,0	18,0
Sciences pures	62,4	37,6
Sciences appliquées	71,6	28,4
Sciences humaines	59,2	40,8
Lettres	62,1	37,9
Droit	79,7	20,3
Sciences de l'éducation	75,7	24,3
Sciences de l'administration	67,8	32,2
Arts	65,1	34,9
Études plurisectorielles	49,8	50,2
Ensemble des domaines d'études	68,9	31,1

Choix de parcours

Lorsqu'il a été demandé aux titulaires d'une maîtrise : « Si vous pouviez recommencer votre parcours, choisiriez-vous de vous inscrire dans le même programme? », 75,0 % ont répondu par l'affirmative. Dans le domaine des sciences de la santé, cette proportion était de 79,6 %, alors que dans celui des sciences pures, elle était de 68,4 %.

Titulaires d'une maîtrise qui aurait choisi le même parcours	Oui (%)	Non (%)
Sciences de la santé	79,6	20,4
Sciences pures	68,4	31,6
Sciences appliquées	71,6	28,4
Sciences humaines	74,1	25,9
Lettres	70,7	29,3
Droit	77,8	22,2
Sciences de l'éducation	78,3	21,7
Sciences de l'administration	76,1	23,9
Arts	77,3	22,7
Études plurisectorielles	58,4	41,6
Ensemble des domaines d'études	75,0	25,0

La surqualification chez les titulaires d'un baccalauréat

Chez les titulaires d'un baccalauréat, 18,8 % pensaient être surqualifié (trop qualifié) pour l'emploi lié qu'il occupait au cours de la semaine du 15 au 21 janvier 2017.

Surqualification chez les titulaires d'un baccalauréat		
	N	(%)
Oui	1 976	18,8
Non	8 519	81,2
Ensemble du Québec	10 495	100,0

La surqualification chez les titulaires d'une maîtrise

Compte tenu de votre expérience, de votre niveau d'éducation et de la formation que vous avez reçue, pensez-vous être surqualifié (trop qualifié) pour l'emploi lié que vous occupiez au cours de la semaine du 15 au 21 janvier 2017 ? Les titulaires d'une maîtrise ont répondu oui à cette question dans une proportion de 24,5%.

Surqualification chez les titulaires d'une maîtrise		
	N	(%)
Oui	968	24,5
Non	2 989	75,5
Ensemble du Québec	3 957	100,0

TABLEAUX